

- La version orale du discours fait foi -

Pour une politique ferme à l'égard des étrangers et dans l'asile

par Adrian Amstutz, conseiller national, président du groupe parlementaire UDC, Sigriswil (BE)

C'est une évidence: si l'UDC avait pu concevoir la politique à l'égard des étrangers et la politique d'asile durant les 25 années écoulées, la Suisse aurait beaucoup moins de problèmes aujourd'hui. Responsable de ce domaine durant sa période de fonction, l'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher a fait la preuve qu'une conduite sérieuse des dossiers donnait des résultats. Mais comme le Conseil fédéral et le Parlement pratiquent une politique des portes ouvertes, l'UDC est forcée régulièrement de s'attaquer à des dysfonctionnements avec l'aide du peuple. Le succès des initiatives contre l'immigration de masse et pour le renvoi des étrangers criminels prouve que la politique UDC à l'égard des étrangers est soutenue par une majorité de la population suisse.

L'application des initiatives contre l'immigration de masse et pour le renvoi des étrangers criminels sont des objectifs centraux de la législature à venir. Durant les dix années passées, plus de 700 000 personnes en chiffre net ont immigré en Suisse, soit l'équivalent de la population du canton de Vaud ou, chaque année, de la ville de St-Gall. Cela fait longtemps que la population suisse s'est rendu compte des problèmes qui en résultent – routes et chemins de fer surchargés, bétonnage des campagnes, évictions de la place de travail, surcharge des institutions sociales et des écoles, perte de l'identité culturelle. Les citoyennes et citoyens ont donc décidé de tirer le frein d'urgence en acceptant il y a un peu plus d'un an l'initiative populaire „contre l'immigration de masse“. Notre tâche consiste désormais à veiller à ce que la nouvelle disposition constitutionnelle soit le plus rapidement possible appliquée afin que l'immigration soit enfin notablement réduite. En dernier ressort, nous devons, là aussi, lancer une initiative de mise en œuvre si le Conseil fédéral et le Parlement continuent de fouler au pied la volonté populaire.

Expulser enfin les étrangers criminels

Il faut également traduire dans les faits l'initiative sur le renvoi que le peuple et les cantons ont approuvée en 2010. Elle permettrait d'expulser dans leur pays d'origine des milliers de criminels alors qu'actuellement à peine 500 sont frappés d'une telle mesure. Recourant à mille astuces et prétextes, le Conseil fédéral et le Parlement continuent de protéger les malfaiteurs étrangers contre un renvoi dans leur patrie. Il faudra, là encore, que le peuple intervienne. La votation sur l'initiative de mise en œuvre aura sans doute lieu juste après les élections fédérales. Nous tous, nous devons nous atteler à la tâche de la faire accepter.

Mettre fin au chaos dans l'asile

La politique d'asile représente une charge de plus en plus lourde pour notre pays. Privé de toute conduite sérieuse, le secteur de l'asile va droit dans le

mur. Les conséquences de cet échec sont supportées par les cantons et les communes, dont les charges explosent, et par la population qui doit supporter la criminalité croissante des requérants d'asile. Mais cette politique laxiste n'est en réalité d'aucune utilité pour les réfugiés eux-mêmes. Elle menace leur vie en les exposant aux menées de bandes criminelles de passeurs et aux risques incalculables de traversées maritimes pour lesquelles ils paient de surcroît fort cher. Il faut enfin remettre la politique sur les rails et lui imposer des objectifs clairs et nets:

- l'accord de Dublin doit enfin être appliqué afin que les personnes provenant d'Etats tiers sûrs ne bénéficient plus de procédures d'asile, mais soient rapidement renvoyés dans le pays UE compétent, comme cela avait été promis par le Conseil fédéral.
- les procédures doivent être massivement raccourcies. Un seul recours doit désormais être permis contre les décisions de première instance.
- l'aide d'urgence aux personnes dont la demande a été refusée doit être massivement réduite.
- les contrôles aux frontières – notamment vers l'Italie – doivent être intensifiés pour stopper les immigrants clandestins.
- les requérants d'asile en cours de procédure doivent être installés dans des centres contrôlés, voire fermés quand il s'agit de personnes récalcitrantes et délinquantes.
- les réfugiés de la guerre doivent en premier lieu recevoir une aide sur place.

Si nécessaire, l'UDC interviendra une nouvelle fois en politique d'asile en lançant une initiative populaire.

S'attaquer aux autres problèmes

L'UDC s'engagera aussi pour plus de fermeté dans d'autres secteurs de la politique à l'égard des étrangers, par exemple concernant le droit de la nationalité où elle combattra les facilités accordées à la naturalisation. Des mesures d'intégration subventionnées par l'Etat selon le principe de l'arrosoir sont à rejeter tout comme les faveurs accordées aux clandestins, lesdits sans-papier, voire la légalisation de leur séjour.

A côté de la politique européenne, il n'existe guère d'autres domaines où le combat de l'UDC pour l'amélioration de la situation et le règlement des problèmes est aussi important qu'en politique d'asile et en politique à l'égard des étrangers. Les élections fédérales de l'automne prochain seront également décisives à ce propos. Seul un changement des rapports de force politiques permettra de rétablir le bon cap pour la Suisse.